Décision 04-D-10 du 01 avril 2004

relative à des pratiques de la société UGC Ciné-Cité mises en œuvre dans le secteur de l'exploitation des salles de cinéma

Posted on: 07 avril 2004 | Secteur(s) :

ARTS ET CULTURE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Cinévog, Les Cinq Parnassiens, SNC Studio du Dragon, MK2, Syndicat des Cinémas d'Art de Répertoire et d'Essai, Groupement National des Cinémas de recherche (GNCAR), Cinéma Saint André des Arts, Société Civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs, Association française des cinémas d'Art et d'Essai, Conseil de la concurrence
Entreprise(s) concernée(s)	UGC Ciné-Cité

Décision(s) associée(s)

Décision 00-MC-13 du 25 juillet 2000

Consulter la décision

PDF - 45.62 Ko

Lire

le texte intégral de la décision

117.03 Ko